

## Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aviation civile*

### **Décision du 16 octobre 2013 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest)**

NOR : DEVA1325710S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2009 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Yves Garrigues, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Ouest, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

#### Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite de 20 000 € hors taxes, à Mme Anne Farcy, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

#### Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer les bons de commande, dans la limite de 4 000 € hors taxes, les actes liés aux frais de déplacement, les ordres de mission, les états de frais et la validation de ces actes dans le progiciel DIVA à :

M. Emmanuel Siebert, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Pays de la Loire.

M. Franck Bourguine de Méder, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Basse-Normandie et Haute-Normandie.

M. Jean-Pierre Orecchioni, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Bretagne.

M. Philippe Tiercelin, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué Centre.

#### Article 4

Les décisions du 31 mai et du 5 juin 2012 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile, échelon central) sont abrogées.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 16 octobre 2013.

F. ROUSSE